

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

Le Golgotha d'un plaideur

C'est celui que vient de graver pendant une vingtaine d'années notre ami Basilio Couitéas.

L'affaire de Tabia-el Oubira, dont plusieurs de nos confrères ont entretenu leurs lecteurs, fut pour lui la source d'anfortunes et le tonneau des Danaïdes où fondit sa fortune, une fortune gagnée à la sueur de son front et non pas trouvée dans le berceau à sa naissance.

Tout y passa : titres, maisons, olivettes de plusieurs milliers de pieds, actions, obligations, créances...

Pour se faire rendre justice, il aurait vendu jusqu'au dernier bijou de sa femme car il y a longtemps qu'il a dû vendre le sien.

Le Conseil d'Etat vient enfin de lui donner une demi-satisfaction en reconnaissant qu'il avait droit à une indemnité que notre ami évalue à quatre millions six cent mille francs, ce qui n'est pas exagéré après les dépenses élevées faites sur la propriété pour la mettre en valeur, et celles qui doivent être plus importantes pour soutenir ses droits et enfin les années de lutttes pour obtenir enfin justice. Mais combien tardivement ! D'autres auraient succombé à la peine.

Est-ce à dire que le gouvernement de M. Alapetite, inspiré par le fameux Roy, ce facteur - boitier élevé au rang de ministre plénipotentiaire, dont parait Colrat, un de ces jours derniers, n'ait point pris une mesure jugée sage en refusant de prêter le concours de l'armée pour exécuter un jugement du tribunal de Sousse prononçant l'expulsion de la propriété de quelques dizaines d'intrus, refoulés d'un domaine voisin appartenant à l'Etat ?

Peut-être.

Mais le gouvernement aurait dû composer avec lui en lui allouant une indemnité raisonnable, proportionnée aux dépenses engagées, à la valeur des terrains repris, aux espérances sur leur plus-value et enfin à l'empêchement - chose excessivement grave - de la mise à exécution d'un jugement rendu dans la forme exécutoire au nom du président de la République que l'on bafouait et tenait pour quantité négligeable !

Tout se serait alors passé sans bruit, sans tapage, sans scandale et nous n'aurions pas assisté pendant des mois à cette interpellation sur les scandales tunisiens où celui de Basilio Couitéas n'aurait pas dû avoir sa place sans l'entêtement de ce vieux birbe de Roy de malédiction qui fit pression sur son chef pour passer outre aux réclamations légitimes du dépossédé parce qu'on avait fait faire une campagne de presse où il était naturellement assez malmené, suivant son grade, et sa part de responsabilité dans l'acte de brigandage accompli à l'égard d'un de nos compatriotes, venu spontanément à notre patrie malgré les honneurs dont son pays d'origine l'avait comblé.

C'est une des tristes pages du protectorat que le Conseil d'Etat a enfin déchirée du livre où s'étaient les scandales sans nombre qui ont jeté sur la Tunisie la plus fâcheuse renommée. On a même parlé de Panama tunisien et de pillage de la Tunisie, ce qui est malheureusement exact.

Mais ces temps-là sont révolus et pourtant les bénéficiaires continuent à jouir du produit de leurs rapines.

Naturellement.

Nous devons ajouter un mot, le dernier, pour rendre hommage à la vérité.

Il n'avait pas échappé à M. Alapetite à qui l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une intelligence supérieure que le fait de refuser la force armée, légalement requise, pour l'exécution d'un jugement était une mesure grave, excessivement grave, qu'il ne voulait pas prendre sur lui et redemanda des instructions par cable au ministre des Affaires étrangères qui confirmèrent celles déjà reçues.

Le « père Roy » ne devait pas y être étranger car il jouissait d'un grand crédit auprès de l'ancien pensionnaire de la Malmaison. M. Alapetite savait aussi que derrière Basilio Couitéas il y avait

notre éminent ami, M. Gaston Thomson, député de Constantine, ancien ministre, c'est du reste grâce à son entremise que l'affaire avait été solutionnée amiablement.

M. Pichon, devenu ministre par la grâce de Clémenceau, eût-il à se plaindre de Basilio Couitéas ? nous l'ignorons, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il renia sa signature et c'est lui qui donna les ordres de refuser le concours de la troupe et de considérer la transaction comme nulle et non avenue !

On juge de la stupefaction de M. Alapetite, placé dans une si fâcheuse situation...

Cependant quelqu'un que nous connaissons bien fut chargé d'offrir à Basilio douze cent mille francs qui vaudraient aujourd'hui 3600.000 francs que notre ami refusa, la jugeant insuffisante.

Devant son refus opiniâtre, l'intermédiaire n'insista pas... et plus tard se produisit l'interpellation sur les scandales tunisiens, M. Poincaré étant président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères.

BULLETIN L'hommage du Grand Conseil à la mémoire du Sénateur Gallini

A l'occasion de l'ouverture de la séance plénière du Grand Conseil, M. le Résident général a tenu à rendre hommage à la mémoire de son premier vice-président le Sénateur Gallini en son nom ainsi qu'en celui du gouvernement du Protectorat et du Grand Conseil.

M. Pelletier, vice président de la section Française et M. Baccouche, vice-président de la section indigène se sont associés à cet hommage dont les amis fidèles du sénateur ont été très sensibles et les remercient de tout cœur.

Messieurs,
Au moment où je déclare ouverte la deuxième session ordinaire du Grand Conseil de la Tunisie, votre pensée, cédant à cette sollicitation naturelle de l'esprit qui à chaque étape de la vie, suscite devant nous l'image du passé, se reportera sans doute comme la mienne, à cette première réunion de l'an dernier, par laquelle l'Assemblée née des décrets de 1922, inaugura ses travaux.

Vous avez voulu ce jour-là marquer votre souci de ne pas rompre le lien moral qui rattache l'organisme nouveau à l'ancienne Conférence Consultative, en appelant en quelque sorte par acclamation, le doyen des Assemblées de la Régence, M. le sénateur Gallini, à la première vice-présidence du Grand Conseil. M. Gallini, l'un des premiers arrivés dans la Régence, lorsque la France eut résolu d'apporter à la Tunisie, avec l'ordre et la paix, le concours de sa civilisation et de son génie créateur, fut l'un des meilleurs parmi les bons Français, dans ce pays où il occupa pendant quarante ans, une place éminente. L'élévation de son caractère, son intelligence puissante et lucide, sa belle éloquence l'avaient tout de suite marqué pour ce rôle de premier plan. Jusqu'à la dernière heure le souci du bien public et de la tâche commencée, le tint sur la brèche, passionnément attaché qu'il était à cette ville de Sousse qui, grandissant sous ses yeux et par son effort jamais lassé, fut l'orgueil de sa vie.

Ma mémoire gardera intact, le souvenir pathétique de la journée où il vint occuper pour la première et, hélas ! la dernière fois, le fauteuil qu'il devait à votre confiance et à votre respect. La souffrance avait donné à son beau visage régulier, habituellement souriant et que ses longs cheveux ceignaient d'une majestueuse auréole, comme une noblesse solennelle. La pâleur ascétique de ses traits en accusait encore le dessin élégant et la fine précision ; la flamme ardente de ses yeux ne démentait pas cependant le calme de sa sérénité déjà désabusée. J'entends encore sa voix affaiblie, dont un effort vraiment tragique, maintenait la netteté, évoquant avec émotion sa

carrière - commencée dans le travail, poursuivie dans l'action, et qui s'acheve dans la douleur ; - nous dire sa gratitude pour la Conférence Consultative, aujourd'hui périmée, parce que ne répondant plus à l'évolution des idées, et au développement économique du pays, mais qui, pendant plus de vingt ans, avait su si largement contribuer à sa prospérité ; - sa foi réconfortante enfin, dans l'organisme nouveau qui recevait aujourd'hui le flambeau, des mains de sa dernière. Au sein de ses travaux le Grand Conseil devait à son premier vice-président, l'hommage respectueux que j'adresse à sa mémoire, en son nom, comme au nom du Gouvernement du Protectorat, et du représentant de la France.

M. Pelletier s'est exprimé ainsi :

Mes Chers Collègues,
« Au début des travaux de la deuxième session du Grand Conseil, mon premier devoir est de m'associer, en votre nom, à l'hommage éloquent que notre président a rendu à M. Gallini, qui fut, pendant de si longues années, un des membres les plus en vue de nos assemblées tunisiennes et dont j'ai pu plus que quiconque - puisque nous en étions lui et moi les doyens - apprécier pendant près de trente ans l'éloquence généreuse, la fine et souple intelligence, la débordante imagination et surtout les qualités d'un cœur largement ouvert à toutes les pensées nobles et généreuses.

« Et, dans ce tribut que nous devons à sa mémoire, il est un juste éloge que je tiens à souligner : c'est que j'imagine, dans la lutte des idées où lui et moi avons pu prendre part, où parfois nous nous sommes affrontés, il ne se départissait d'une extrême courtoisie et ne s'intéressait qu'au triomphe de ce qu'il croyait juste et bon ; le même accueil était réservé par lui à ses amis et adversaires, si l'on s'adressait à sa bonté.

« Gardons donc sa mémoire comme un précieux exemple de ce que l'appellerai ses qualités parlementaires, et inspirons-nous-en dans nos délibérations.

« La Tunisie et la France ont perdu en lui un grand serviteur, et, ainsi que l'a démontré l'extraordinaire concours qui a suivi son cercueil, sa mort a été vraiment ici un deuil français.

Enfin Si Amor Baccouche, vice-président de la section indigène prit la parole à son tour :

« Monsieur le Ministre,
« La Section Indigène s'associe de tout cœur aux paroles élogieuses et méritées que vous avez adressées à la mémoire de M. le sénateur Gallini.

Encore une fois : merci
La Petite Tunisie

ECHOS

La Tunisie terre chérie des étrangers

Notre excellent confrère Tunis Socialiste annonçait récemment que le projet de budget pour 1924 prévoyait une recette de neuf millions au chapitre des bénéfices de guerre.

C'est possible, mais il est à notre connaissance que depuis la sentence arbitrale l'administration des finances a donné des ordres à tous ses agents de cesser les perceptions et d'abandonner toutes poursuites contre les récalcitrants.

Cette décision prouverait qu'à ce moment nos dirigeants étaient sur le point d'envisager le remboursement à tous les assujettis : étrangers, puisque c'était ce quis, français et tunisiens.

Et, depuis, aucune perception n'a été opérée et personne n'a été mis en demeure de payer la moindre somme.

Ce qui démontre que dans sa haute sagesse M. le Résident a compris qu'il ne pouvait y avoir deux poids et deux mesures : les uns au détriment des protecteurs et des autochtones, les autres en

l'aveur des étrangers pour qui le sol de la Tunisie serait doublement la terre bénie et privilégiée où il faudrait accourir en masse puisque le pays protecteur les traiterait mieux que ses propres nationaux :

« Evviva la Francia !
Hip ! Hip ! Hourra of the French !

Les quotidiens du matin ont publié, ce que nous regrettons de ne pouvoir faire faute de place, le procès verbal de la réunion du Comité de Protection de l'Enfance, qui s'est tenue vendredi, à la Résidence Générale.

Les résultats de l'activité généreuse de Mme Lucien Saint sont impressionnants.

Mme Saint aura attaché son nom à une œuvre remarquable, qui dépasse de beaucoup toutes les fondations de solidarité sociale créées jusqu'à ce jour en ce pays.

Le Comité de l'Enfance, ses gouttes de lait, ses subventions aux œuvres existantes, son vestiaire et son organisation de secours immédiat, sa création dernière, la Maison d'Accueil de la Manoubra, forment un ensemble de charité intelligente, ordonnée, dépourvue de formules administratives, dans lequel le bien est fait vite, discrètement et abondamment.

L'œuvre de Mme Lucien Saint, quels qu'aient pu être les dévouements qu'elle a inspirés autour d'elle, est bien siennese : tous ses collaborateurs lui rendent cet hommage que tout, au Comité de l'Enfance, est dû à l'intelligence affinée à la bonté toujours en éveil et au dévouement infatigable de sa fondatrice.

La population de la Tunisie tout entière lui en doit sa reconnaissance.

Nous nous associons pleinement à l'hommage rendu par notre confrère la Tunisie Française à Mme Andrée Lucien Saint dont le dévouement aux œuvres de l'enfance est sans borne et la prouesse d'agréer nos respectueuses félicitations.

Bravo, la Chambre de Commerce !
Si ce n'est pas cinq millions qui échappent au fisc en tout cas ils sont bien malades.

La Chambre de Commerce de Tunis, réunie d'urgence par son président, notre ami Pelletier, a donné mandat à ses délégués au grand Conseil de s'opposer énergiquement à l'application d'impôts nouveaux frappant le Commerce.

Dans le projet de budget il y en a pour cinq millions qui frapperaient surtout nos compatriotes et les européens.

Il y a encore quinze millions à envoyer au Bahira, nous espérons bien qu'on trouvera le moyen de les repousser.

L'honorariat à M^r Charles Piétri
Nous avons appris avec le plus vif plaisir que le Garde des sceaux, ministre de la justice, venait de conférer l'honorariat à M^r Charles Piétri qui s'est démis de ses fonctions d'avocat-défenseur après une longue vie de labeur, pour jouir d'un repos bien gagné par quarante années de procédure.

Des croix du mérite agricole bien gagnées

Le " Petit Matin " annonce que Mme Colrat, mère de notre sympathique confrère Raymond Colrat et du ministre de la Justice va recevoir la croix du mérite agricole dans la promotion réservée aux cultivateurs qui sont ou dont la famille est depuis trois siècles au moins sur la même exploitation.

La famille Colrat exploite les mêmes terres depuis 1523.

Dans le monde Musulman
Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à M. Kall, premier président de la 1^{re} chambre civile à l'Ouzara qui vient de convoler en justes noces avec la fille de l'ancien Cheick el Islam Maouia Le mariage a été célébré à Radès dans la plus stricte intimité.

Hyménées

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Anne Gabis, fille de Mme et M. Louis Gabis, le sympathique propriétaire des cafés de Tunis et du Casino avec M. Denis David, de Marseille.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Demandez partout
Le Rhum Chauvet

La lutte Contre le Cancer
Un oubli impardonnable de notre metteur en pages a fait laisser sur le marbre les félicitations très chaleureuses que nous adressions à M. le Dr Naâmé qui vient de fournir devant un aréopage de sommités médicales de Paris les résultats de ses longues et patientes recherches sur la terrible maladie du cancer et le remède expérimenté sur l'une de ses malades, complètement guérie aujourd'hui.

Nous avons déjà parlé dans ce journal des recherches auxquelles se livre le Dr Naâmé et de ses espoirs et l'avons encore ragé à les poursuivre sans s'arrêter car il travaillait, au soulagement de l'humanité et surtout bien méritait que son labeur si le résultat venait couronner ses efforts.

Nous sommes particulièrement heureux qu'il en soit ainsi et le félicitons très sincèrement.

Aux Arrivés
Nous sommes très heureux de vous accueillir cordialement à notre ami M. Guillard Directeur général de la Banque de Tunisie à Paris, venu passer quelques jours en Tunisie ;

Et à notre ami M. E. Froussi, docteur en Droit, Chevalier de la Légion d'Honneur ancien avocat au barreau de Tunis, actuellement fixé à Paris qui compte passer quelques semaines parmi nous.

Dans le Nichan-Ifikhar
Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. S. Cohen-Taing, directeur des Etablissements Walut & Cie en notre ville vient de recevoir la Croix de Commandeur du Nichan Ifikhar.

Qu'il la porte avec joie et bonheur et trouve ici nos plus sincères félicitations.

Conte Malgache
Ravelnar
l'humble violette

C'est qu'elle n'avait pas l'air commode, avec sa figure toute ratatinée, sèche et dure comme un vieux parchemin, la vieille Ratahina, la maman !...

Pourtant, si elle était noble, elle était aussi bien pauvre, car pour aller la voir j'avais dû grimper à une échelle et j'avais été reçu dans un misérable grenier meublé d'un lit en bois où toute la famille reposait et d'une seule chaise en paille défoncée que l'on m'offrit, tandis que mes interlocutrices restaient accroupies sur le plancher. Jadis, sous le règne de Ranavalona, elle était riche et habitait Tananarive où elle possédait des esclaves nombreux. Or depuis la suppression de l'esclavage n'ayant pas été indemnisée, elle était réduite à la misère et vivait des gages que sa fille aînée, Ramanantène, touchait au service d'un petit avocat français, M. Fouinard.

Jadis, à la cour de Ranavalona, elle avait bu trois fois de l'eau du bain de la reine, au 1^{er} Janvier malgache, ce qui indique qu'elle était d'une noblesse assez élevée, car les premiers rangs d'andriana seuls pouvaient remplir ce devoir qui était un grand honneur ; les derniers rangs ne trouvant plus d'eau dans la baignoire quand ils approchaient, vu que beaucoup en emplissaient des bouteilles, comme on fait chez nous avec l'eau sanctifiée.

Cependant Ravelnar, après un long kabab (causerie) à voix basse avec sa mère, reprit, de sa petite voix d'oiseau.

— Ma mère te dit qu'elle est malheureuse, mais qu'elle a bu trois fois de l'eau du bain de la reine. Elle ne veut pas me donner à toi comme compagne car elle espère que le colonel Be (2), qui m'a félicitée lors de l'inauguration, me fera entrer en service à la Résidence.

— Dis à ta maman qu'elle se trompe. Elle ferait mieux d'accepter mes offres de s'espérer des chimères. D'ailleurs, ta sœur est déjà au service d'un vazaha (Européen), pourquoi n'entrerais-tu pas au mien ?

Ici, nouveau kabary avec la vieille Ratahina, l'humble violette reprend :

— Ratahina te demande si tu es noble ?
— Je l'assure qu'il y a du sang noble dans ma famille.

La vieille s'incline alors en signe de respect. Nous voici d'accord en principe.

— Combien me donneras-tu d'argent ? me demande Ravelnar.

J'offris quarante francs. On m'en demanda vingt-cinq par semaine. Je réussis avec cinquante francs par mois, mais je dus payer des akanjo et, en plus des cinquante francs, habiller ma ramatoa, ce qui est contraire aux bonnes habitudes du pays.

Quant à la nourriture, elle devait se pourvoir elle-même. Il fut convenu que Ratahina lui enverrait un petit panier de riz le matin et que le soir elle dînerait chez elle. Le marché était conclu. Je n'avais plus qu'à payer mes akanjo.

Au paravant, Ratahina me présentait Ramanantenasoa, le petit frère joufflu et tout cuiré de Ravelnar ; puis une vieille tante qui me reconnut pour m'avoir vendu des pêches sur la route d'Alakamisy, lors de mon arrivée à Fianar.

La tante et le petit frère s'étaient tenus accroupi : durant tout notre kabary derrière le lit, qui occupait le milieu du grenier ; aussi fus-je tout étonné de les voir surgir.

Suivis de toute la famille, nous nous rendîmes chez M^{me} Catlin, une commerçante de la ville, où à mes frais, la vieille Ratahina équipa richement sa fille. Celle-ci était toute joyeuse de sa paire de bottines vernies à 7 f. 50 de ses bas noirs, de sa robe neuve et de son ombrelle.

—Che vous remerchie beaucoup mochieu, me dit-elle.

(à suivre) **Louis Carpeaux**
Le "Madécasse" de Tananarive

2. — Colonel Bé veut dire grand colonel, pour distinguer le colonel Lyautey des autres colonels en sous ordres.

3. — Dans le fond la petite Ravelnar était ravie d'entrer chez moi car sa situation était fort pénible ; elle revenait tout juste d'un voyage de noces, fait avant la noce suivant le sage coutume malgache, pour permettre au futur de bien apprécier le caractère et les qualités de sa fiancée, avant de convoier. Or, au retour la pauvre avait été refusée. Et comme elle avait déjà douze ans sonnés, elle était déshonorée !

(suite des échos)
Les relations ferroviaires Algéro-tunisiennes

Après de si nombreuses années d'attente, allons-nous enfin avoir un train de nuit, dans les deux sens entre l'Algérie et la Tunisie ?

L'honorable M. Rouzaud, directeur des Chemins de fer algériens de l'Etat vient d'adresser à notre confrère la *Dépêche de l'Est de Bône* une lettre où il n'est question, il est vrai, que d'un train de nuit Constantine-Bône.

Mais il nous paraît peu admissible que ce train ne soit pas également prolongé sur Souk Ahras-Gharlimaou-Tunis

En tout cas, il faut prendre acte de

la déclaration du directeur des Chemins de fer voisins et s'employer à obtenir le prolongement de ce train à Ghardimaou d'ou naturellement un autre des C.F.T. (lisez Chemins de fer tunisiens) suivrait jusqu'à Tunis où il pourrait arriver d'assez bonne heure, les petites gares devrout être naturellement « brûlées ». Ce sera ou jamais le cas de dire que tout vient à point à qui sait attendre puisque il y aura bientôt quarante ans que la jonction des deux réseaux algérien et tunisien aura été inaugurée par une caravane parlementaire à la tête de laquelle se trouvaient des ministres le président du Sénat, plusieurs sénateurs et députés, en tout une cinquantaine de personnages,

Des deuils
Nous adressons à M. Le Thuill. à l'occasion du deuil cruel qui le frappe, l'expression de notre profonde sympathie Et à M. Gouttenoire, résident de la chambre mixte de Sousse qui a eu la douleur de perdre sa mère décedée en France.

Et à la famille Bussutil-Livet pour la perte de leur regretté Alphonse Bussutil qui mot en deuil les familles Bussutil-Livet, Martz.

Sur nos chemins de fer
A partir du 1^{er} Décembre 1923 et jusqu'à nouvel avis des relations nouvelles seront créées pour les voyageurs entre Sfax et El-Djem par un train partant de Sfax à 9 h. pour arriver à El-Djem à 11 h. 30 et dans l'autre sens, par un train quittant El-Djem à 13 h. 40 pour arriver à Sfax à 15 h. 54

Ce deuxième train permettra également aux voyageurs du train express (5) 21, arrivant à El-Djem à 12 h. 38 de visiter l'amphithéâtre et de poursuivre leur voyage sur Sfax dans le moindre délai.

Pour l'horaire, consulter les affiches apposées dans les gares.

PROTECTORAT FRANÇAIS
Gouvernement Tunisien
Recette Municipale de Tunis

Adjudication des boutiques
du Fondouk El-Ghalla
et des divers marchés municipaux
pour l'année 1924

Les 10, 11 et 12 Décembre 1923 et jours suivants, s'il y a lieu, à 14 h. du soir, dans la Cour de la Municipalité, il sera procédé à la location aux enchères, sans faveur, ni privilège, pour 1924 (du 5 janvier 1924 au 4 Janvier 1925) au soir, des boutiques du Fondouk El-Ghalla et du Marché aux Huiles, des boutiques du Marché de l'avenue de Paris, des boutiques du Marché de la Laine, des emplacements au Marché aux Grains, du Café maure, du marché aux Bestiaux et des locaux du Marché aux Fleurs.

Les adjudicataires devront verser séance tenante le premier trimestre de location, et en outre 20% du loyer total pour faire face aux frais de timbre, d'enregistrement, de publicité et d'adjudication.

Dans le cas où le montant des enchères atteindrait ou dépasserait cinq fois la mise à prix, l'adjudicataire sera tenu de verser immédiatement, outre le 20% prévu au paragraphe ci-dessus, la totalité du loyer annuel.

Les boutiques du Fondouk El-Ghalla et du Marché de l'avenue de Paris sont destinées à la vente au détail.

Sera exclue des enchères, toute personne qui sera déjà adjudicataire d'une boutique ou d'un lot, à quelque titre que ce soit, ou qui serait redevable de sommes arriérées envers la Ville.

Le cahier des charges est tenu à la disposition du public dans les bureaux de la Recette Municipale, de 8 h. à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir, jours non fériés.

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

La Côte du Soleil
Korbous
(Tunisie)
Saison du 15 Novembre au 15 MAI

Etablissement Thermal, avec Masseurs diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon
Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner du matin. Déjeuner et dîner (sans vin)
Hôtel des Thermes : 25 à 27 frs
Hôtel des Sources 20 frs.

Location de villas et d'appartements.
S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbous sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.

Restaurant Cachir.
Transport automobile en autocar de la Maison Albert Bonan 4 avenue de Carthage Tunis
Départ à 8 h. du matin

Administration des Habous
AVIS

Il est donné avis au public que le lundi 10 décembre 1923, à 10 heures du matin, aura lieu, au siège de l'Administration des Habous 55, rue de l'Eglise, l'adjudication de location d'un premier étage situé rue des Femmes, près de Bab-Djedid N° 4, et comprenant trois pièces d'habitation, une cuisine, une terrasse et une buanderie.

Mise à prix : 1350 francs par an
La location est donnée pour la fin de l'année courante et la totalité de l'année 1924.

Le Président des Habous.
C. Sfar

POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, Av. J.-Ferry - Tunis

Brevet Tunisien N°1979

La Société Fureka Metallurgical Company à New-York (U. S. A.), propriétaire du brevet tunisien numéro 1979, du 11 mars 1922, pour : « Perfectionnements apportés à la concentration des minerais et minéraux » désira entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Téléphone 553

Brevet Tunisien N° 1897

La Société Anonyme de « Constructions Electriques de Belgique », à Bruxelles, propriétaire du Brevet tunisien n° 1897, du 9 juin 1921 pour « équipement de traction électrique », désira entrer en relation avec un industriel de Tunisie, pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur, à Tunis 20, rue de Russie.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur

PRODUITS ALIMENTAIRES et de crées célestes — Socolana et Nizard — Gros et Dm-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis

Grand Hôtel de France — Premier ordre (Tunisie).
L. de Lacroix, propriétaire — Sousse

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques
E. A. Minaud et Fils, ancien Accoutturier
Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Sousse — Ghapaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie. Les 1^{res} marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bramfrère et Cie, pp^{re}.

Pharmacie Seemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. jazira - Tunis

MAGASIN GÉNÉRAL
Tunis

FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DEL'AN
Exposition Générale de JEUX et JOUETS et d'Objets Fantaisie pour Cadeaux

Nombreuses OCCASIONS dans tous nos RAYONS

Rayons de la Confiserie, Vins Mousseux, Champagnes. — Demandez notre tarif complet de Confiserie

ENTRÉE LIBRE POUR VISITER NOTRE EXPOSITION

SERVICE DE LIVRAISONS PAR AUTOMOBILE EN VILLE ET EN BANLIEUE (Le Bardo - La Manouba, Djebel-Djelloud, Ariana, Mutuelleville, Franceville, etc.)

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment
PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franço-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. aut. trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liquéurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or, Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassata — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(19^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrain, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO-CHARRUES
Catalogues et Références France sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue en terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viillard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée —

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS